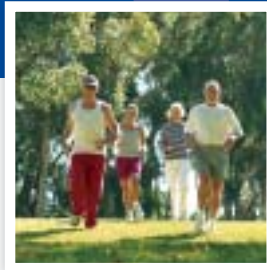


Rapport annuel 2007



Rendre possible un maximum de progrès
contre le cancer



*Fondation
contre le Cancer*

Fondation d'utilité publique



Photo/Alto : Laurence Mouton

Mission :

Rendre possible un maximum de progrès dans la lutte contre le cancer.

- La Fondation finance les travaux de nombreux chercheurs dans les universités belges.
- La Fondation propose information, aide et soutien aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches.
- La Fondation contribue à la prévention et au dépistage, notamment par une large diffusion d'informations scientifiquement validées.

Transparence :

- Nos comptes et procédures sont audités par le cabinet de réviseurs Deloitte, une des plus grandes sociétés indépendantes de contrôle. Autant de garanties que l'objectif auquel le donateur a voulu affecter ses contributions sera réalisé et scrupuleusement respecté.

Moyens financiers :

- Nos finances proviennent quasi exclusivement de la générosité du public (particuliers et entreprises).
- Pour l'année 2007, les recettes qui s'élèvent à 20 324 846 € nous placent parmi les Fondations les plus importantes du pays.

Héritière d'une expérience et d'une tradition de plus de 80 ans en Belgique, la Fondation rassemble, sous un dénominateur commun, la plupart des grandes associations qui s'étaient créées au fil du temps, portant des noms aussi différents que « ligue », « œuvre », « association » et « fédération ».

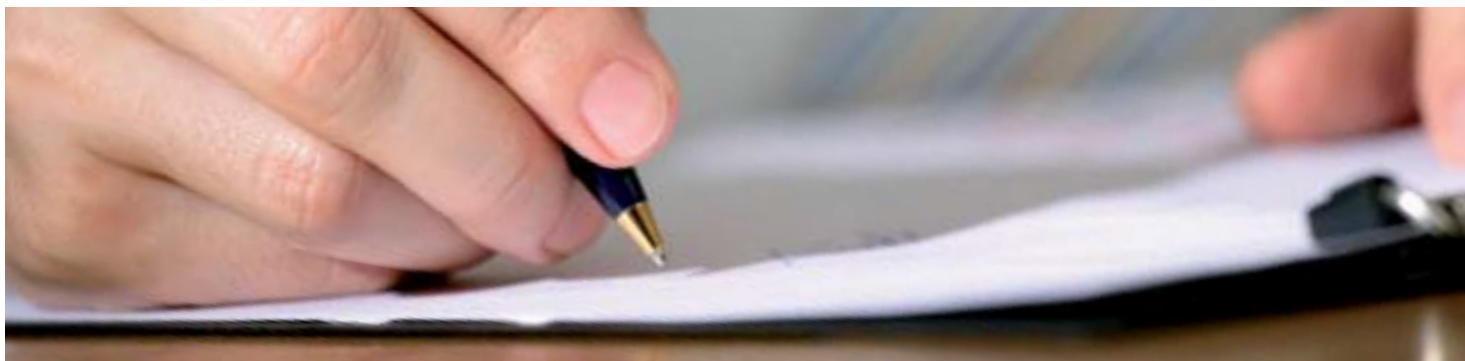
Somm

Sommaire

Le message des présidents	4
Une année exceptionnelle marquée par la générosité !	6
Le cancer en chiffres	7
La recherche scientifique en Belgique	9
Soutien financier de la Fondation contre le Cancer	9
Des résultats porteurs d'espoir	17
Projets médico-scientifiques	18
La Fondation : un allié de tous les instants	20
Au niveau de la prévention	20
En matière de dépistage	24
Quand la maladie se déclare	26
Après les traitements	32
Une présence partout en Belgique	33
Le credo des directeurs : les actions d'aujourd'hui, la dynamique de demain	34
Les forces vives de la Fondation contre le Cancer	36
Organes de gestion, Conseils scientifiques et collaborateurs	39
Comptes consolidés de la Fondation 2007	42
Annexes	50

Le message des présidents

4



A tous ceux qui nous soutiennent : Merci ! Bravo ! Encore et toujours plus !

Quand vient l'heure de dresser le bilan de l'année écoulée et que nous sommes invités à le préfacier, nous ne pouvons qu'éprouver un sentiment de reconnaissance, de fierté et d'espoir.

Reconnaissance envers la générosité de nos concitoyens dont la Fondation est le dépositaire. C'est cette générosité venant du cœur qui donne à la Fondation les moyens financiers de développer un éventail d'actions marquées par le sérieux et l'efficacité.

Reconnaissance envers la bonne volonté, l'enthousiasme et la disponibilité de nos partenaires multiples. Notre gratitude va aux nombreux volontaires qui consacrent de l'énergie et du temps à lutter avec nous contre la maladie cancéreuse. Elle va aussi à tout notre personnel dont le professionnalisme est garant de la rigueur et du succès de nos entreprises qui se déroulent dans toutes les

régions du pays. Nos remerciements vont également aux membres de nos Conseils scientifiques et aux membres du Conseil d'administration qui collaborent gracieusement à la vie de la Fondation et dont les décisions collégiales sont garantes d'un fonctionnement optimal.

La lecture des pages qui suivent vous fera comprendre pourquoi le bilan de nos activités suscite chez nous une **légitime fierté**.



Le plus puissant des cancérigènes est le temps et en raison de l'augmentation de la longévité de nos populations, malgré les progrès accomplis, le nombre de personnes atteintes par un cancer continue de croître.



Il est difficile de combattre, d'éviter ou de débusquer un ennemi que l'on connaît mal et que l'on comprend approximativement. Et en matière de cancer, malgré des décen-

nies d'avancées exceptionnelles, on est toujours loin du compte. C'est pourquoi le soutien à la recherche en cancérologie est une des missions principales de la Fondation contre le Cancer. Nous y consacrons une grande partie de nos

ressources financières. Tant en recherche fondamentale qu'en recherche clinique et de transfert, notre pays est riche en équipes dont l'excellence est reconnue internationalement. Les programmes de recherche soutenus par la Fondation participent non seulement aux progrès que l'on engrange dans la lutte contre le cancer, mais permettent encore de conserver, voire d'améliorer, dans notre pays un tissu scientifique performant, assurance de progrès à venir et de la qualité de la formation de nos futurs médecins, pharmaciens et agents de la santé.

Les activités qui posent notre Fondation comme partenaire de la vie et des épreuves de santé de nos concitoyens font également l'objet de notre fierté. En matière de prévention, de dépistage et de soutien dans l'épreuve, par une série de programmes dans le domaine psychosocial et dans

celui de la réinsertion, la Fondation est souvent précurseur, montrant aux autorités publiques le chemin des décisions et dispositions à prendre.

La vigueur et la qualité des actions entreprises dans ces différents domaines sont bien entendu porteuses d'**espoir**. Mais l'espoir vient également de la détermination de la Fondation à persévérer dans tous les domaines de son activité. Cette persévérance est d'autant plus nécessaire que le plus puissant des cancérigènes est le temps et qu'en raison de l'augmentation de la longévité de nos populations, malgré les progrès accomplis, le nombre de personnes atteintes par un cancer continue de croître. C'est pourquoi la mobilisation contre ce terrible fléau est plus que jamais à l'ordre du jour et que votre soutien et votre générosité nous sont plus que jamais indispensables.



*Professeur Michel Symann
Président*



*Professeur Marc Mareel
Président*

Une année exceptionnelle marquée par la générosité !

6



Photo: Alto : Eric Andras

Les donateurs de la Fondation savent combien la lutte contre le cancer exige des efforts et des moyens considérables sur le long terme. Grâce à leur fidèle soutien, nous sommes en mesure de financer nos activités. En 2007, nos rentrées totales se sont élevées à 20 324 846 €.

De ce montant, 14 842 040 € ont directement été affectés à nos objectifs immédiats, à concurrence de 5 895 818 € pour le financement de la recherche scientifique, de 4 551 148 € pour la réalisation de projets d'information et de prévention et de 4 395 074 € pour l'aide psychosociale ou matérielle aux patients et à leurs proches.



À l'instar des grandes Fondations internationales, nous devons veiller à bâtir un important patrimoine dont le rendement contribue à la pérennité de nos activités.



Un minimum est consacré à des frais de fonctionnement.

1 383 339 € ont ainsi été utilisés à raison de 1 027 909 € (6,3 % des dépenses totales) pour les campagnes de récolte de fonds et de 355 430 € (2,2 % des dépenses totales) pour couvrir les frais d'administration générale.

Le solde des revenus a été ajouté au patrimoine de la Fondation. En effet, à l'instar des grandes Fondations internationales,

nous devons veiller à bâtir un important patrimoine dont le rendement contribue à la pérennité de nos activités.

Montants attribués à nos objectifs en 2007 (en €)

Financement de la recherche scientifique	5 895 818
Réalisation de projets d'information et de prévention	4 551 148
Aide psychosociale ou matérielle aux patients et à leurs proches	4 395 074
	14 842 040

Le cancer en chiffres



PhotoAlto : Gerard Launet

7

L'importance des statistiques en cancérologie

Pour qui sait les interpréter, les statistiques médicales sont porteuses d'informations essentielles. Encore faut-il en disposer.

Longtemps, les chiffres du cancer ont fait défaut dans notre pays, jusqu'au lancement d'un nouveau Registre du cancer (voir ci-dessous). Mais d'autres données essentielles se font encore attendre.

Les dernières statistiques officielles de mortalité pour la Belgique, publiées par l'Institut national de Statistique, datent de 1997 !

On y recensait 28 041 morts par cancer contre 37 954 par maladies cardiovasculaires, sur un total de 103 800 décès. Les cancers étaient donc, voici 10 ans, la seconde cause de mortalité, loin derrière les maladies cardiovasculaires. Depuis, à l'image de ce qui se passe dans les pays voisins, nous savons que l'écart s'est comblé et que les cancers sont en passe de devenir la première cause de décès dans notre pays. Ils le seraient

même déjà dans certaines tranches d'âge. Reste à en avoir confirmation lorsque les statistiques officielles seront disponibles.

Un autre chiffre doit retenir l'attention, à savoir l'espérance de vie. Plus on vit vieux, plus la probabilité de développer un cancer augmente. Or, dans notre pays, l'espérance de vie s'est considérablement accrue en moins d'un siècle.

Au début des années trente, elle était de 56 ans chez l'homme et de près de 60 ans chez la

femme. Aujourd'hui, elle approche les 76 ans chez l'homme et les 82 ans chez la femme ! Cette différence, couplée au mode de vie, explique une bonne part de l'augmentation de

la fréquence des cancers dans notre pays.

Un registre du cancer ... pourquoi ?

L'objectif d'un registre du cancer est de collecter et d'analyser des données précises sur tous les cas de cancers diagnostiqués en Belgique. Cet enregistrement est essentiel à la mise en place et au suivi d'actions efficaces dans la lutte



Fort heureusement, notre pays s'est, depuis peu, doté d'un nouveau Registre national du Cancer, inauguré officiellement le 17 mai 2006.



contre la maladie. Planification des besoins médicaux, identification de facteurs de risque, évaluation de l'efficacité de la prévention, du dépistage et des traitements sont autant de domaines capitaux pour lesquels un registre du cancer performant est indispensable.

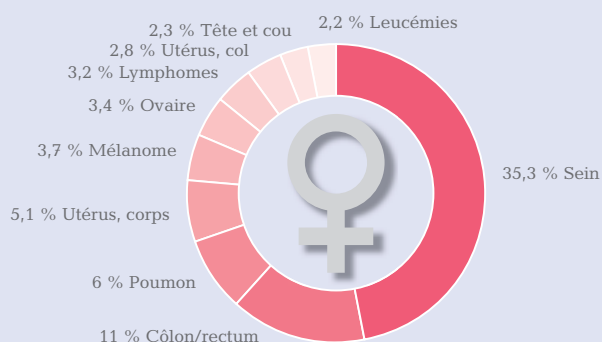
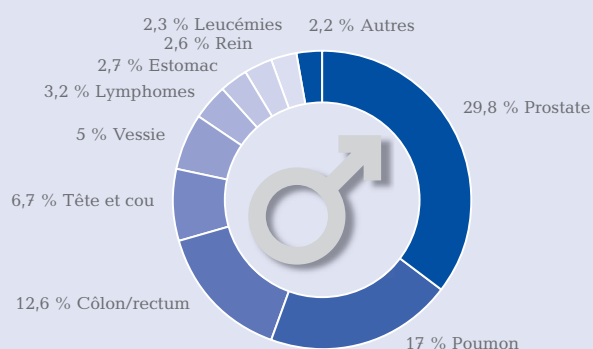
La Belgique a longtemps disposé de différents systèmes d'enregistrement des cancers, mais leur efficacité n'était pas la même dans toutes les régions et ils ne bénéficiaient pas d'un cadre légal approprié. Fort heureusement, notre pays s'est, depuis peu, doté d'un nouveau Registre national du Cancer, inauguré officiellement le 17 mai 2006. La Fondation lui a donné un solide coup de pouce financier : 645 000 € en quatre ans ! Cette somme a permis de démarrer plus rapidement l'enregistrement « nouvelle formule », tout en rattrapant un sérieux retard constaté à Bruxelles et en Wallonie. Le résultat est à la mesure de nos espérances puisque la Belgique dispose enfin d'un registre performant.

Fréquence des cancers en Belgique

Le Registre du cancer a récemment publié les statistiques les plus actualisées du nombre de cancers en Belgique, à savoir celles de l'année 2004 : 57 500 nouveaux cas de cancers en Belgique, dont 34 200 en Flandre, 18 300 en Wallonie et 5 000 à Bruxelles. L'analyse statistique révèle qu'en 2004, le nombre de cas de cancers pour les trois régions du pays tournait autour de 500 nouveaux cas par 100 000 habitants par an pour les hommes et autour de 350 cas par 100 000 habitants pour les femmes.

Le Registre du cancer a également présenté la fréquence des différents cancers en Belgique. Les cancers de la prostate, du poumon et du côlon/rectum figurent dans la liste des trois cancers touchant le plus les hommes (voir graphique), les cancers du sein, du côlon/rectum et du poumon étant ceux qui sont les plus fréquents chez la femme.

Cancers les plus fréquents en Belgique



Source: Le Journal du médecin - 1903 - Mars 2008

La recherche scientifique en Belgique



Photo/Alto : Eric Andras

9

Soutien financier de la Fondation contre le Cancer

Sans recherche, pas d'espoir d'amélioration ...

Notre pays compte de nombreuses équipes de chercheurs souvent réputées internationalement pour l'excellence de leur travail. Nombre de travaux réalisés dans des laboratoires universitaires belges ont déjà abouti à des avancées remarquables, notamment dans les domaines de l'imagerie médicale, de la détermination du profil génétique des tumeurs, des traitements ciblés, ainsi qu'en matière de recherche clinique (vaccins anticancers, greffe de cellules souches, biomarqueurs, etc.), pour ne citer que quelques exemples.

L'une des principales missions de notre Fondation est de financer des recherches en cancérologie dans les grands centres du pays, le plus souvent universitaires. Les chercheurs travaillent en effet dans un contexte financier souvent difficile. C'est ainsi que la Fondation encourage et finance, depuis de nombreuses années déjà, de nouveaux

programmes tant en recherche fondamentale qu'en recherche clinique et translationnelle. La Fondation joue un rôle majeur dans le financement de la recherche cancérologique belge. Elle en est d'ailleurs le principal financeur privé.

Rigueur et excellence dans la sélection des projets de recherche

Afin de garantir le soutien des meilleurs projets de recherche en cancérologie ainsi que des procédures de sélection rigoureuses et transparentes, la Fondation a mis en place deux Conseils

scientifiques : l'un consacré à la recherche fondamentale, l'autre axé sur la recherche clinique académique et de transfert. Les membres de ces conseils sont choisis sur la base de leur expertise et de leur renommée. Par ailleurs,

leur désignation s'opère en veillant à obtenir, au sein de chaque Conseil, un équilibre en matière de compétences.



L'une des principales missions de notre Fondation est de financer des recherches en cancérologie dans les grands centres du pays, le plus souvent universitaires.



Tout projet de recherche est en outre soumis pour avis, en concertation avec les Conseils scientifiques, à des « referees internationaux », c'est-à-dire à des experts étrangers travaillant dans le même domaine que le candidat concerné. Leur regard extérieur apporte aux délibérations scientifiques une assurance supplémentaire d'objectivité et de neutralité.

Principaux critères de sélection des projets

C'est la valeur scientifique intrinsèque de chaque projet qui prime ainsi que la capacité de l'équipe de mener à terme ses travaux.

Principes de financement

C'est le Conseil d'administration de la Fondation qui définit l'enveloppe budgétaire globale mise à disposition des chercheurs. Un montant maximum « attribuable », calculé en fonction des impératifs de recherche, est défini par projet. Lorsqu'un projet a été sélectionné, les Conseils scientifiques analysent le montant souhaité et recadrent ce budget par rapport à

l'enveloppe globale et aux autres financements déjà accordés à cette équipe de recherche. Ils présentent ensuite le résultat de leur sélection au Conseil d'administration qui prend la décision finale en matière de subsides.

Un calendrier biennal

La Fondation a instauré en 2006 un nouveau calendrier d'octroi de crédits de recherche. Un appel à projets a depuis lors lieu tous les deux ans (calendrier biennal).

Le financement des projets retenus porte sur une période de 1 à 4 ans, ce qui donne aux équipes soutenues le temps de travailler sans se préoccuper constamment d'obtenir de nouvelles ressources.

Les projets de recherche portant sur 4 années seront soumis à une réévaluation à mi-parcours par les membres du Conseil scientifique concerné.

Bourses et subventions de recherche en cours

Les équipes lauréates de la sélection 2006 en recherche fondamentale

Bénéficiaire	Institution	Durée en années	Montant en €	Titre du projet
Prof. Geert Carmeliet	KULeuven	2	175 000	Rôle du facteur de croissance placentaire dans les métastases osseuses.
Prof. Alain Chariot	ULg	4	260 000	Compréhension des mécanismes à la base de la dérégulation de l'activation NF-kB dans les pathologies hématologiques : décryptage des voies dépendantes de BCL-3.
Prof. Stefan Constantinescu & Prof. Jean-Christophe Renault	ICP-UCL	4	307 000	Ciblage de gènes par activation constitutive des STATs dans les maladies myéloprolifératives et dans les cellules hématopoïétiques transformées par des mutants de kinase Janus activée.
Prof. Jan Cools	KULeuven	4	240 000	Le rôle de la voie protéine tyrosine kinase dans la pathogenèse de la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules T.
Prof. Pierre Coulie	UCL	4	320 000	Exploration de la coexistence pacifique des lymphocytes tumoraux dans les tumeurs humaines : analyse génétique des cellules tumorales micro-disséquées et des cellules T infiltrant les tumeurs & physiologie des clones Treg.
Prof. David Guido	KULeuven	4	320 000	Héparinase de mammifère comme modulateur de la signalisation FGF et cible du contrôle de l'angiogenèse tumorale.
Prof. Patrick De Baetselier	VUB	4	290 000	Caractérisation moléculaire et fonctionnelle de différents sous-groupes de macrophages associés aux tumeurs (TAM) & évaluation des molécules associées aux TAM comme cibles thérapeutiques.

Bénéficiaire	Institution	Durée en années	Montant en €	Titre du projet
Dr Mieke Dewerchin	KULeuven	2	160 000	Evaluation de Gas6 en tant que nouvelle cible anticancer.
Prof. Olivier Feron	UCL	2	160 000	Médicaments antiangiogéniques : impact sur la vasculogénèse tumorale, la progression métastatique et les marqueurs de substitution circulants.
Prof. François Fuks & Prof. Etienne De Plaen et Prof. Thierry Boon	ULB & ICP-UCL	4	537 000	Mécanismes moléculaires et conséquences fonctionnelles des altérations épigénétiques dans le cancer : évaluation de la faisabilité d'un traitement épigénétique anticancéreux.
Prof. Georges Leclercq	UGent	4	319 000	Une nouvelle fonction de l'activateur plasminogène urokinase en tant que ligand des récepteurs aux cellules tueuses naturelles : exploration de la biologie du récepteur et implication au niveau de l'immunité tumorale.
Prof. Claude Libert	UGent	4	167 000	Production, validation et application des nanoparticules dirigées contre les intégrines néovasculaires alphaV et beta 3 dans le traitement du cancer.
Prof. Jean-Christophe Marine	UGent	4	175 000	Modulateurs ciblant la voie du suppresseur de tumeur p53 envisagés comme nouvelle perspective de traitement anticancéreux.
Prof. Muriel Moser & Prof. Benoît Van den Eynde	ULB & UCL-ICP	4	560 000	Immunothérapie tumorale dans des modèles murins précliniques : identification des mécanismes régulateurs empêchant le rejet tumoral.
Prof. Agnès Noel	ULg	4	320 000	Vascularisation tumorale et dissémination métastatique : contribution des métalloprotéases nouvellement identifiées et des enzymes qui y sont liées.

Bénéficiaire	Institution	Durée en années	Montant en €	Titre du projet
Prof. Marc Parmentier	ULB	4	320 000	Rôle de la chimérine et de son récepteur ChemR23 dans le contrôle des réponses immunes antitumorales.
Prof. Frank Speleman	UGent	4	318 000	Dérégulation de la transcription du gène MYCN dans le neuroblastome : étude des mRNA et miRNA régulant directement les gènes cibles.
Prof. Kris Thielemans & Prof. Pierre Van der Bruggen	VUB & UCL-ICP	4	633 000	Déclenchement ciblé des récepteurs immuns naturels dans les cellules dendritiques afin de contrer l'activation et la fonction suppressive des cellules T régulatrices.
Prof. Benoît Van den Eynde	UCL-ICP	4	320 000	Transformation des antigènes tumoraux par le protéasome et d'autres protéases intracellulaires.
Prof. Wim Van de Ven	KULeuven	2	160 000	Tumeurs murines induites par PLAG1 conditionné : évaluation détaillée de différents types de tumeurs et évaluation thérapeutique de petites molécules inhibitrices d'IGF-IR sélectionnées dans une étude pré-clinique.
Prof. Frans Van Roy	UGent	4	320 000	Analyse détaillée de deux nouvelles familles de gènes humains impliqués dans la carcinogenèse et la progression tumorale.
Dr Kris Vleminckx	UGent	4	215 000	Identification de gènes cibles primaires de la voie classique Wnt et évaluation de leur pertinence clinique en cancérologie.
Prof. Pascale Zimmermann	KULeuven	2	160 000	Décryptage des voies de signalisation contrôlées par l'échafaudage de la protéine synténine, un promoteur des cellules métastatiques tumorales.

Les équipes lauréates de la sélection 2006 en recherche clinique et translationnelle

Bénéficiaire	Institution	Durée en années	Montant en €	Titre du projet
Dr Frédéric Amant	KULeuven	4	125 000	Chimiothérapie pendant la grossesse : pharmacocinétique et suivi à long terme de la descendance.
Dr Marc André	CHNDRF-EORTC	4	150 000	Etude randomisée comparant l'adaptation d'un traitement guidé par un FDG-PET scan précoce versus un traitement combiné standard chez des patients atteints de lymphome de Hodgkin au stade I/II.
Dr Xavier Banse	UCL	4	105 000	Sarcome osseux du bassin : résection avec conservation des membres et reconstruction par allogreffes massives planifiées et guidées par ordinateur.
Prof. Jean-François Baurain & Dr Nicolas Van Baren	UCL	2	80 000	Vaccination de patients atteints de mélanome par des antigènes tumoraux définis combinée à une immunomodulation locale sur le site tumoral. Un projet de recherche translationnelle.
Prof. Zwi Berneman	UA	4	320 000	Vaccination par des cellules dendritiques dirigées contre le cytomégalovirus humain chez des patients leucémiques suivis après une greffe allogénique de cellules souches hématopoïétiques : une étude de phase I/II.
Prof. Wilfried De Neve & Prof. Vincent Grégoire & Prof. Karin Haustermans	UGent UCL KULeuven	3	450 000	Radiothérapie par modulation d'intensité et guidage par image biologique.
Prof. Christos Sotiriou	Institut Bordet - ULB	3	248 000	Intégration de l'étude des micrométastases et du profil d'expression de gènes décrit dans les tumeurs primaires afin d'améliorer le traitement adjuvant de patientes atteintes d'un cancer du sein au stade précoce.

Bénéficiaire	Institution	Durée en années	Montant en €	Titre du projet
Dr Katrien Swerts	UGent	2	210 000	Reconnaissance de la signature moléculaire pour améliorer le diagnostic, le pronostic et le suivi dans les cas de neuroblastome.
Dr Sabine Tejpar	KULeuven	2	135 000	Déterminants moléculaires de l'efficacité et de la toxicité de Cetuximab.
Prof. Michel Toungouz	ULB	2	160 000	Etude clinique pilote d'une vaccination antitumorale par des cellules dendritiques pulsées avec de multiples peptides HLA-A2 et DP4 et une faible dose de cyclophosphamide pour contrôler les cellules T régulatrices chez des patients atteints de cancer pulmonaire avec métastases.
Prof. Jan Van Meerbeeck	UGent	4	210 000	Validation des propriétés de SMRP et de l'ostéopontine en tant que biomarqueurs dans le mésothéliome malin.
Prof. Ignace Vergote	KULeuven	3	100 000	Recherche translationnelle dans l'étude randomisée EORTC 55041 de phase III comparant l'Erlotinib versus l'observation de patients ne semblant pas présenter de progression de la maladie après un traitement de première ligne pour un cancer épithélial ovarien.
Prof. Vincent Vinh-Hung	VUB	3	60 000	Etude randomisée comparant la radiothérapie conventionnelle et une brève radiothérapie conformationnelle à volume réduit en postchirurgie chez des patientes atteintes de cancer du sein au stade I ou II.

Prochain appel à projets 2008

La Fondation a lancé au début de l'année 2008 un nouvel appel à projets. L'enveloppe budgétaire mise à la disposition des chercheurs s'élève à 10 000 000 €.

L'annonce des résultats, en décembre 2008, sera l'occasion de fêter le 20^e anniversaire des campagnes d'appels à projets proposées par la Fondation.

La recherche fondamentale vise à comprendre les mécanismes qui aboutissent au cancer. Elle est à la base des progrès à long terme réalisés dans la lutte contre la maladie.

La recherche translationnelle consiste à transférer le plus rapidement possible les connaissances acquises par la recherche fondamentale vers des applications diagnostiques ou thérapeutiques, au bénéfice des patients.

La recherche clinique a pour objectif de définir et de valider les stratégies thérapeutiques ou diagnostiques les plus performantes face à chaque maladie. Son but est d'atteindre la meilleure prise en charge possible à la fois en termes de rémission, de guérison et de qualité de vie.

Des résultats porteurs d'espoir

De nombreux travaux issus des laboratoires universitaires belges et financés par la Fondation ont déjà abouti à des avancées remarquables, notamment dans les domaines de l'imagerie médicale, de la détermination du profil génétique des tumeurs, des traitements ciblés, ainsi que dans le développement d'études cliniques portant sur la mise au point de vaccins anticancers.

Imagerie médicale

Les différentes technologies d'imagerie médicale ont connu d'importantes évolutions et ont, entre autres, pris une place primordiale dans les traitements du cancer. La Fondation a, dans ce contexte, participé au financement de travaux de recherche en radiothérapie menés par différentes équipes belges. L'objectif est de traiter plus efficacement les tumeurs, tout en évitant au maximum l'irradiation des tissus sains adjacents (environnants).

Profil génétique des tumeurs

L'analyse de très nombreux gènes exprimés au sein des cellules cancéreuses permet l'établissement de véritables cartes d'identité génétique des cancers. L'objectif est de déterminer avec davantage de précision le degré d'agressivité d'une tumeur et de prédire sa réponse aux traitements. Ceci permettra de proposer des traitements de plus en plus individualisés et efficaces. Des chercheurs belges, soutenus par la Fondation, s'y emploient.

Traitements ciblés

Issues de la recherche fondamentale puis des essais cliniques, de nouvelles générations de médicaments sont utilisées, en association avec les traitements classiques. Comme leur nom l'indique, ces nouveaux médicaments ciblés agissent de façon très spécifique.

Dans ce domaine, la Fondation participe au financement de recherches axées sur la mise au point de molécules capables d'entraver l'angiogénèse tumorale (c'est-à-dire le développement de nouveaux vaisseaux sanguins favorisant la croissance des tumeurs).



Dans notre pays, la Fondation finance plusieurs essais de vaccins thérapeutiques destinés à renforcer le système immunitaire et à diriger plus efficacement son action contre les cellules cancéreuses.



D'autres travaux visant à mieux comprendre les modes de communication entre les cellules ont donné naissance à de nouveaux médicaments, tels l'Iressa, le Glivec ou l'Herceptine, capables de bloquer la prolifération des

cellules cancéreuses. La Fondation a soutenu financièrement plusieurs équipes de recherche s'intéressant de près au décryptage de la communication à l'intérieur même de la cellule ou entre cellules différentes.

Immunothérapie en cancérologie

Utiliser les défenses naturelles de l'organisme (notre immunité) pour tuer les cellules cancéreuses est une piste suivie par de nombreuses équipes de recherche. Dans notre pays, la Fondation finance plusieurs essais de vaccins thérapeutiques destinés à renforcer le système

immunitaire et à diriger plus efficacement son action contre les cellules cancéreuses. Un essai clinique récent sur des malades atteints de cancer du poumon a donné des résultats prometteurs. Celui-ci va à présent être mené sur un plus grand nombre de patients afin de vérifier si l'on peut les vacciner efficacement contre leurs

propres tumeurs. Cette vaccination agirait en réveillant l'immunité antitumorale spontanée, laquelle étant parfois insuffisante pour éliminer la tumeur naturellement.

Nul doute que l'avenir verra encore l'émergence de nouveaux résultats prometteurs.

Projets médico-scientifiques

Des projets médico-scientifiques pour encore plus d'efficacité contre la maladie

Outre la recherche proprement dite, la Fondation soutient également d'autres projets médico-scientifiques.

Une Biobanque

La Fondation a octroyé un subside de 1 000 000 € pour le développement interuniversitaire d'une Biobanque. Les 4 universités impliquées dans ce



L'originalité du projet soutenu par la Fondation est de créer une Biobanque accessible à un plus grand nombre de chercheurs, compte tenu des standards et des collaborations internationales en la matière.



projet sont les suivantes : Katholieke Universiteit Leuven, Universiteit Gent, Université Catholique de Louvain, Université Libre de Bruxelles. L'originalité du projet soutenu par la Fondation est de créer une Biobanque accessible à un plus grand nombre de chercheurs, compte tenu des standards et des collaborations internationales en la matière. Cela devrait, à terme, accélérer le développement de la recherche et de nouveaux traitements.

Une Biobanque ... de quoi s'agit-il ?

Une Biobanque est une collection d'échantillons de tissus humains congelés ou fixés dans des conditions standardisées bien définies. Il peut s'agir de fragments de tumeurs ou de prises de sang. Ces échantillons peuvent être mis ultérieurement à la disposition des chercheurs qui ont dès lors rapidement accès à un grand nombre de tissus tumoraux. Le but est de faciliter et d'accélérer l'étude des causes d'un cancer, de mettre au point de nouvelles méthodes de diagnostic ou de tester de nouveaux traitements. Ce système a, par exemple, déjà permis de découvrir la présence d'un récepteur anormalement fréquent à la surface d'environ 25 % des cancers du sein (récepteur HER2), renforçant ainsi les traitements disponibles face aux cancers du sein porteurs de ce récepteur.

Différentes institutions hospitalières possèdent déjà leurs propres banques de tissus (banque de sang de cordon ou banque d'os, par exemple).

Des data managers dans les hôpitaux

La Fondation soutient financièrement l'engagement de data managers dans les institutions hospitalières, via une enveloppe de 350 000 € répartie entre 10 hôpitaux.

Le data manager est une personne spécialisée dans la collecte et le suivi de données médicales. Par son travail de collecte et de traitement de l'information dans le cadre de certaines études cliniques, il contribue à offrir les meilleures possibilités de traitements.

Un instrument d'évaluation des difficultés physiques et psychosociales des patients

La plupart des patients atteints de cancer présentent de nombreuses difficultés, directement liées à leur maladie, qui peuvent influencer la réponse aux traitements anticancéreux et perturber profondément leur qualité de vie ainsi que leurs relations psychosociales.

La Fondation a poursuivi en 2007 son soutien à la mise en place d'un instrument d'évaluation de ces difficultés.



Au niveau de la prévention

Même si les mécanismes biologiques responsables de la cancérisation sont nombreux, complexes et accumulent leurs effets pendant une période souvent fort longue (plusieurs années, voire plusieurs décennies), nous savons qu'il est possible de limiter le risque de cancer. A ce niveau, la prévention est fondamentale. Ses bénéfices se mesurent surtout à long terme.

Environ un tiers des cancers pourrait être évité grâce à l'adoption de modes de vie sains, limitant ainsi l'exposition aux facteurs de risque connus (prévention primaire en langage médical). Des études épidémiologiques, réalisées sur de larges populations, ont permis d'identifier un certain nombre de facteurs de risque : tabagisme, abus d'alcool, surcharge pondérale, exposition excessive au rayonnement solaire, contact avec certaines substances chimiques, etc. L'environnement pourrait également être la source de diverses expositions à des substances toxiques : trafic automobile, polluants intérieurs,



Environ un tiers des cancers pourrait être évité grâce à l'adoption de modes de vie sains, limitant ainsi l'exposition aux facteurs de risque connus.



pesticides, etc. Dans ce domaine, une information actualisée et scientifiquement validée permet à chacun de relayer ses préoccupations auprès des pouvoirs publics et d'être acteur de prévention en prenant les dispositions nécessaires pour améliorer la situation à son niveau.

Enfin, un tiers des cancers pourrait être guéri si la maladie était dépistée à temps et donc traitée de manière plus efficace (prévention secondaire en langage médical). Même si elle ne constitue pas une assurance « tous risques », la prévention donne à chacun la possibilité d'agir pour augmenter ses chances d'être et de rester en bonne santé.

Les réalisations de la Fondation

Il est donc important que la Fondation accorde, dans ses actions, une place considérable à la prévention. Son rôle consiste, entre autres, à informer le public sur les comportements à risque et sur les

actions qui favorisent une bonne santé. La Fondation travaille ainsi au développement ou à la diffusion d'outils simples, facilement accessibles et utilisables, ainsi qu'à la mise en place d'initiatives destinées à des publics particuliers. Elle agit également auprès des autorités afin d'obtenir des législations visant à favoriser la santé publique. En voici un bref inventaire.

Lutte contre le tabagisme

Comme les années précédentes, la Fondation a agi énergiquement en matière de prévention du tabac. Dans notre monde occidental, le tabagisme est d'ailleurs la première cause de décès évitable. Outre les cancers du poumon, bien d'autres formes de tumeurs malignes sont liées au tabagisme.

En matière de lutte contre le tabagisme, l'année 2007 a été marquée par des enquêtes auprès du public, par des actions envers le monde politique, ainsi que par le soutien continu des fumeurs souhaitant se libérer du tabac.

■ Ligne Tabac-Stop - 0800 111 00 :

La Ligne téléphonique Tabac-Stop est un service



gratuit qui répond à toutes les questions sur le tabac, la dépendance, l'aide au sevrage ainsi que sur le suivi après l'arrêt. Elle est gérée par des professionnels, principalement psychologues ou médecins, formés à la tabacologie. En 2007, plus de 11 000 personnes ont fait appel aux services de la Ligne Tabac-Stop.

Fin 2007, la Fondation a lancé le Coach Tabac-Stop. Il s'agit d'un programme d'aide au sevrage taba-

gique sur Internet, interactif et individualisé qui aide le fumeur à s'affranchir du tabac. Accessible 24 heures sur 24, le Coach Tabac-Stop permet d'atteindre des fumeurs qui ne souhaitent pas un entretien en face à face ou préfèrent communiquer via Internet et gérer leur arrêt tabagique à leur rythme.



Il est accessible via le site www.tabacstop.be

Conformément au souhait de la moitié des fumeurs, la Fondation agit également auprès des autorités afin que le numéro de la Ligne Tabac-Stop figure sur tous les paquets de cigarettes.

■ Enquête auprès du grand public sur l'interdiction totale de fumer dans l'horeca :

L'interdiction de fumer dans les restaurants a suscité une vive polémique dans notre pays. Trois mois après sa mise en vigueur, la Fondation a fait réaliser une enquête auprès de 2 000 personnes.

D'après cette étude, la mesure est largement appréciée par la population puisqu'il apparaît que 85 % des Belges sont partisans de l'interdiction de fumer dans les restaurants.

En outre, la demande d'interdiction de fumer dans les cafés ne cesse d'augmenter : au printemps 2007, 61 % de nos compatriotes y étaient favorables.

■ Enquête auprès du personnel du secteur horeca sur les nuisances du tabac et l'interdiction de fumer :

Comparé à d'autres secteurs d'activités, le personnel de l'horeca est le plus exposé au tabagisme passif. À la demande de la Fondation, une enquête a été menée dans le courant de l'été 2007 sur les nuisances du tabac ainsi que sur l'opinion du personnel horeca concernant l'interdiction de fumer. Dans le cadre de cette étude, 601 employés de cafés, de restaurants, de tavernes et de brasseries (débits de boisson et lieux de restauration) ont été interrogés par téléphone.

Il apparaît que :

- 83 % des travailleurs des restaurants ou tavernes où une interdiction de fumer a été instaurée sont d'avis que les nuisances dues à la fumée de tabac, comme des yeux irrités, la toux ou des habits malodorants, ont diminué depuis l'interdiction.
- 42 % des travailleurs des cafés ou tavernes où l'interdiction de fumer n'a pas été instaurée déclarent éprouver des désagréments dus à la fumée de tabac.

Les résultats de ces deux enquêtes confirment les tendances importantes qui ont aussi été constatées à l'étranger, à savoir que l'horeca sans tabac bénéficie d'un soutien plus marqué depuis l'introduction de l'interdiction de fumer.

■ Enquête sur le comportement tabagique :

Depuis quelques années, la Fondation mène des enquêtes visant à analyser le comportement tabagique des Belges, ce qui permet d'avoir une idée très claire sur l'évolution et le profil des

fumeurs quotidiens. D'après une enquête réalisée en 2007 auprès de 4 000 personnes âgées de plus de 15 ans, le pourcentage de fumeurs quotidiens a baissé pour la première fois en cinq ans en Belgique, passant de 29 % pour la période 2002-2006 à 27 % en 2007.

Cette enquête démontre également que les jeunes sont de plus en plus nombreux à n'avoir jamais fumé. Ils sont 76 % chez les 15-17 ans, 56 % chez les 18-24 ans et 48 % chez les plus de 25 ans. Ces résultats confirment une tendance qui a déjà été épinglée dans des enquêtes menées par les universités de Gand et de Bruxelles : les jeunes fument moins depuis 1998.

■ Formation en tabacologie :

La Fondation contribue à promouvoir l'accompagnement professionnel au sevrage tabagique en Belgique. Elle organise ainsi, en région francophone et en collaboration avec le FARES (Fonds des Affections Respiratoires, asbl), l'UCL, l'ULB, l'ULg et la Société Scientifique de Médecine Générale, une formation permanente en «tabacologie». Cette formation de base compte 28 heures de cours, réparties sur 7 samedis.



L'horeca sans tabac bénéficie d'un soutien de plus en plus marqué parmi la population, y compris dans les cafés où l'interdiction de fumer n'est pas encore d'application.

La Fondation et le FARES envoient également, deux fois par an, un bulletin d'information aux tabacologues présentant les dernières évolutions au niveau de l'accompagnement au sevrage tabagique.

Prévention dans les écoles

La Fondation propose des conférences dans les écoles qui ont pour but de mieux informer les élèves sur des sujets comme le tabac, l'alimentation, l'alcool, les drogues, le manque d'exercice physique, etc.

En 2007, nos animateurs ont visité 136 écoles. Leurs exposés ont permis d'atteindre 21 000 élèves.

Think-Pink : campagne de sensibilisation aux cancers du sein



En octobre 2007, à l'occasion du mois international du cancer du sein, une campagne

nationale de sensibilisation aux cancers du sein a été lancée. Baptisée Think-Pink, elle reprend le symbole international de la solidarité contre les cancers du sein : le ruban rose. Think-Pink veut sensibiliser le public à l'importance du dépistage précoce de ce type de cancer.

Cette action est soutenue par Samsung et Proximus.

Campagne d'information sur les cancers du col de l'utérus

En Belgique, une femme meurt des suites d'un cancer du col de l'utérus presque chaque jour. Outre le dépistage, la vaccination a pour but d'éviter la plupart de ces cancers.

Le vaccin HPV est une nouveauté qui a suscité de nombreuses questions. Afin d'éviter tout malentendu et pour permettre aux femmes d'utiliser le mieux possible ce moyen de prévention (en complément du frottis du col de l'utérus), la Fondation a organisé une campagne d'information via la publication d'une brochure et la diffusion de spots à la radio, à la télévision et au cinéma.

A l'occasion de la campagne d'information, la Fondation ainsi que les associations de gynécologues francophones (GGOLFB) et néerlandophones (VVOG) ont plaidé, auprès des pouvoirs publics, en faveur du remboursement de ce nouveau vaccin HPV ; une action couronnée de succès !

Initiatives d'information permanente

Sensibiliser le grand public est la première étape en matière de prévention.

C'est pourquoi la Fondation distribue régulièrement des informations sur les conséquences positives ou négatives du mode de vie et donc sur les facteurs de risque du cancer, via ses principaux canaux de communication : le magazine trimestriel Cancerinfo, le Fax Infoprévention, le site Internet www.cancer.be, les brochures distribuées vers les hôpitaux ou les partenaires locaux.

En matière de dépistage

Le dépistage systématique (ou screening en langage scientifique) permet, grâce à des examens appropriés, de découvrir la présence éventuelle d'une maladie avant même qu'elle ne commence à causer des symptômes (anomalies).



La Fondation a participé très activement à la diffusion d'informations relatives à la campagne de dépistage par Mammotest.



de Coordination pour le dépistage du cancer du sein (Brumammo) qui s'occupe de la gestion de ce programme en région bruxelloise, tandis que le Centre communautaire de référence pour le dépistage du cancer du sein pilote le programme en Communauté française.

En l'état actuel, **trois types de cancers font l'objet**

d'une recommandation européenne en faveur de leur dépistage systématique, à savoir les cancers du sein, du col de l'utérus et du gros intestin. Le dépistage systématique des cancers prostatiques est, quant à lui, toujours en cours d'évaluation.

Dépistage des cancers du sein

En ce qui concerne le dépistage des cancers du sein, la Belgique dispose, depuis 2001, d'un programme de dépistage. Ce programme a pour but d'offrir tous les deux ans à toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans une mammographie de dépistage gratuite et de qualité appelée Mammothest. Son objectif est de réduire la mortalité liée à ce type de cancer. La Fondation a participé très activement à la diffusion d'informations relatives à la campagne de dépistage par Mammothest.

La Fondation apporte également un soutien structurel aux organismes qui s'occupent de la gestion de ce programme en Communauté française et en Région bruxelloise, en mettant gratuitement à leur disposition des locaux dans son siège de Bruxelles. C'est le Centre bruxellois

Dépistage des cancers du col de l'utérus

Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de campagne systématique de dépistage de ce type de cancer. Le Code européen contre le cancer recommande toutefois un frottis du col de l'utérus à intervalles réguliers. Actuellement, la proportion des femmes qui se soumettent à un frottis est trop



Photo: Aito

La vaccination a pour objectif d'éviter la plupart des cancers du col de l'utérus. La Fondation a plaidé pour son remboursement : une action couronnée de succès !

faible dans de nombreux pays européens. Ainsi, en Belgique, seulement 59 % de la population cible (les femmes âgées de 25 à 64 ans) s'y soumet.

Dépistage des cancers du gros intestin

Différentes techniques de dépistage sont envisageables dans le cadre des cancers du gros intestin. Toutes les personnes âgées de plus de 50 ans devraient s'y soumettre.

La Fondation participe aux efforts de dépistage de ces cancers par la mise à disposition de documents d'information gratuits.

De plus, la Fondation héberge et soutient financièrement la FAPA, une association qui gère la prise en charge et le suivi des patients atteints de polypose colique familiale (rare forme héréditaire de cancer du gros intestin).

Le rôle de la FAPA est d'aider les médecins à informer les patients et leur famille sur les risques, le dépistage et les traitements. L'association gère également un registre qui permet d'aider les professionnels à œuvrer pour mieux comprendre la maladie, améliorer sa prévention et pour traiter de façon plus appropriée les patients et leur famille.

Quand la maladie se déclare

La Fondation développe de nombreuses actions afin de soutenir au mieux les patients et leur famille, leurs amis et connaissances et de répondre efficacement à leurs besoins.

Faciliter l'accès aux soins

Le cancer est une maladie lourde de conséquences. D'abord, ses traitements sont souvent pénibles. Par ailleurs, son impact sur la qualité de vie peut être important sur le long terme, aussi bien au niveau matériel qu'émotionnel. La répercussion économique de la maladie est elle aussi souvent conséquente (coûts des traitements, perte temporaire de revenus, etc.). De nombreux patients ont alors besoin d'aide pour traverser cette période difficile.

La Fondation accorde donc une grande importance à ce que les patients et leurs proches puissent bénéficier de soutiens spécifiques leur permettant de mieux vivre la maladie. A ce niveau, nous essayons de compléter les aides déjà proposées par les pouvoirs publics ou par d'autres organismes et organisations.

C'est dans ce contexte que l'année 2007 a vu le développement ou la poursuite des initiatives suivantes :

■ Aide financière

Les coûts générés par la maladie sont souvent très élevés. Malgré les indispensables mesures mises en place par la sécurité sociale, la part des

frais à charge des patients pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages.

Depuis plus de 20 ans, la Fondation vient en aide aux patients et aux familles en difficulté, par l'octroi d'un soutien financier ponctuel. Les montants sont accordés sur la base de critères stricts, tenant compte des revenus et des frais médicaux à la charge des malades. Ils varient de 125 € minimum à 750 € maximum.

En 2007, la Fondation a consacré 212 325 € aux aides financières.

■ Accompagnement des patients vers les centres de soins

Les traitements contre le cancer, tels que la radiothérapie et la chimiothérapie, nécessitent des déplacements fréquents à l'hôpital, et ce, pendant plusieurs semaines consécutives, voire plusieurs mois. Certaines personnes, ne pouvant se déplacer seules, éprouvent des difficultés à trouver quelqu'un pour les accompagner.

La Fondation met à leur disposition un service d'aide au déplacement. Assuré par plus de 200 volontaires, spécifi-

quement formés et encadrés, ce service d'accompagnement en voiture va bien au-delà du simple transport. Les personnes qui assurent ces déplacements peuvent en effet accompagner les patients jusqu'à la salle d'attente, effectuer avec eux différentes démarches au sein de l'hôpital, sans oublier de leur prêter une oreille attentive.



La Fondation accorde une grande importance à ce que les patients et leurs proches puissent bénéficier de soutiens spécifiques leur permettant de mieux vivre la maladie.



En 2007, nos volontaires ont assuré quelque 22 300 transports à Bruxelles et en Wallonie, soit l'accompagnement de 1 500 patients différents. Cela représente près de 1 820 000 km parcourus.

■ Soutien de l'aide psychosociale dans les centres de traitement

Le cancer peut bouleverser la vie des patients et de leurs proches. Des questions se bousculent alors souvent dans leur tête. « Comment faire face au diagnostic ? », « Comment en parler à son partenaire, à ses enfants ? », « Comment se projeter dans l'avenir ? ». Autant de questions qui nécessitent parfois le soutien d'un professionnel.

Malheureusement, les institutions hospitalières n'ont généralement que peu de moyens pour financer ce type de spécialiste.

La Fondation a donc décidé, en 2007, de poursuivre son soutien financier de 675 000 € répartis entre 16 hôpitaux, leur permettant ainsi de financer l'engagement de psychologues, d'infirmie(è)r(e)s ou de travailleurs sociaux dans les services de cancérologie.

■ Soutien psychologique continu

Il est important que les patients et leurs proches puissent continuer à bénéficier du soutien d'un psychologue en dehors de l'hôpital. C'est pourquoi la Fondation propose, en collaboration avec un réseau de psychologues expérimentés, des entretiens individuels. Les patients ou les proches qui font appel à ce service sont toujours mis en contact avec un psychologue du réseau proche de leur domicile.

Ce service rencontre un succès grandissant. L'année 2007 a connu une augmentation



d'environ 10 % des demandes par rapport à 2006. Rappelons que l'année 2006 avait déjà connu une augmentation de 40 % par rapport à 2005.

■ Groupes de parole

Lorsque l'on est confronté au cancer, il est souvent difficile d'en parler avec ses proches. Les témoignages de personnes qui ont vécu des situations similaires peuvent alors apporter un soulagement.

La Fondation organise donc ou soutient des rencontres mensuelles au cours desquelles patients ou ex-patients, encadrés par un psychologue, ont l'occasion de s'exprimer et d'échanger leurs expériences et leur vécu.

En 2007, nous avons organisé 14 groupes de parole.

■ Soins esthétiques - Paraître bien pour être mieux

Depuis une quinzaine d'années, la Fondation insiste sur la nécessité de proposer des soins esthétiques dans les services de cancérologie. Elle propose donc, par l'intermédiaire de ses conseillères en beauté (spécifiquement formées à la problématique du cancer), des soins esthétiques individuels dans les hôpitaux qui n'offrent pas la possibilité d'avoir accès à ce type de soins par leurs propres esthéticiennes.



La beauté et le bien-être aident à mieux vivre. Cette affirmation est d'autant plus vraie pour les malades.

En 2007, les conseillères en beauté de la Fondation ont prodigué plus de 4 000 soins dans 54 établissements hospitaliers. Cette initiative a été concluante puisque, suite à la sensibilisation de la Fondation, des esthéticiennes sociales ou des infirmières formées aux soins esthétiques ont été engagées dans un grand nombre d'hôpitaux.

La Fondation souhaite donc leur offrir des informations de qualité, continuellement mises à jour, dans un langage accessible.

Encourager l'information du patient et de ses proches

Informé, c'est permettre aux patients de mieux comprendre la maladie et les traitements, d'envisager les conséquences possibles sur les plans médical, psychologique et social. Un patient bien informé, considéré et respecté dans ses choix sera plus enclin à entamer le dialogue avec son médecin et à suivre ses conseils de manière plus scrupuleuse.

■ Infokiosques

En 2006, nous avons entamé un ambitieux projet : rendre accessible et diffuser le plus largement possible le maximum d'informations disponibles à la Fondation, qu'elles soient d'ordre médical ou qu'elles concernent les services à la disposition des patients et de leur entourage. Pour ce faire, nous avons imaginé les Infokiosques.

C'est en collaboration avec les services hospitaliers que ce projet a pu se développer.

2007 a vu l'extension de ce projet à toute la Belgique. Plus de 230 Infokiosques sont aujourd'hui opérationnels dans les différents services concernés.

■ Formation des professionnels

Une des missions de la Fondation consiste à permettre aux soignants de mieux comprendre la maladie et les malades via l'organisation de sessions de formation.

En Wallonie, l'année 2007 a vu la clôture d'un vaste projet : assurer la formation des aides



Une meilleure prise en charge des patients et de leurs proches passe inévitablement par la formation et l'information continue des professionnels qui les entourent.

familiales accompagnant à domicile des patients atteints de cancer. Etalées sur deux ans, les sessions ont permis la sensibilisation de toutes les aides familiales de l'Association des services d'aide aux familles et aux personnes âgées de la Région wallonne, soit 3 800 professionnels.

D'autres professionnels ont également pu bénéficier des formations proposées par la Fondation. Il s'agit, entre autres, des formations « foulard » au cours desquelles le personnel infirmier apprend à expliquer aux patientes comment nouer un foulard ou se maquiller. Sans oublier les formations en oncodiététique pour les diététicien(ne)s ou celles destinées aux esthéticiennes. Les diététicien(ne)s se sont également vu proposer une newsletter distribuée trois fois par an et qui traite spécifiquement de la problématique de l'alimentation du patient atteint de cancer.

■ Journées d'information

En 2007, deux journées d'information ont été consacrées au lymphoedème, plus communément appelé « gros bras ». Une seule conférence était initialement prévue sur ce thème, mais vu le nombre d'inscriptions refusées, faute de place disponible, une seconde sur le même sujet a été organisée.

Deux autres conférences ont également eu lieu en novembre 2007, à Gand et à Bruxelles, avec pour thème les cancers du gros intestin.

■ Ateliers cuisine

Comment puis-je encore profiter d'un repas malgré les effets secondaires liés à mes traitements ? Je ne peux manger que de petites quantités de nourriture, comment puis-je être certain que je consomme tous les nutriments



Au total, plus de 2 000 personnes ont participé aux différentes journées d'information organisées par la Fondation en 2007.

essentiels ? Avaler est devenu difficile suite à l'irradiation (par radiothérapie) de mon œsophage, comment puis-je adapter mon alimentation en conséquence ? Voici autant de questions auxquelles la Fondation tente d'apporter des réponses pratiques et efficaces par l'organisation d'ateliers cuisine. Une première phase pilote a débuté en 2007 et se poursuivra en 2008.

■ Cancerphone - 0800 15 801

Activité importante de la Fondation depuis sa création, en 1983, le Cancerphone est une ligne téléphonique d'aide et d'information, gratuite et anonyme. L'équipe pluridisciplinaire qui la compose, constituée de médecins, de psychologues et d'une infirmière, est à l'écoute de toute personne qui, de près ou de loin, est confrontée au cancer. Cette permanence téléphonique reçoit près de 5 000 appels par an.

■ Livre de poche

La Fondation publie annuellement un livre de poche diffusé à 350 000 exemplaires. En 2007, il a eu pour thème le cancer chez les jeunes. Son objectif est double. D'abord, faire comprendre les spécificités des cancers chez les jeunes. Ensuite, dresser la liste des aides possibles, en

précisant où et comment l'on peut en bénéficier. Il est disponible gratuitement, sur simple demande.

Permettre des moments de détente

Le cancer est une maladie lourde de conséquences sur les plans physique et psychologique, tant pour le patient que pour sa famille. Il est important qu'ils puissent, de temps à autre, s'évader de leur quotidien grâce à des activités de détente. Afin de leur permettre de vivre de tels moments, la Fondation a développé différentes initiatives qui prennent en compte les spécificités et les contraintes liées à la maladie.

■ Journées bien-être

Au programme : ateliers d'expression, massages du corps et soins du visage. Ces journées sont spécifiquement destinées à des personnes qui ne peuvent s'offrir ce genre de délasserment par leurs propres moyens. Organisées sous la forme d'ateliers, elles rassemblent de petits groupes de patients préalablement sélectionnés par l'hôpital.

Il s'agit d'un programme tout en douceur ... un pur moment de bien-être. Dans la partie francophone du pays, ce sont plus de 13 journées qui ont été organisées en 2007, rassemblant quelque 89 patient(e)s, toujours avec la collaboration des hôpitaux.

En Flandre, le projet est connu sous le nom de « Dagje kuren ». C'est d'ailleurs en Flandre occidentale et orientale qu'est née cette initiative. Plus de 53 journées y ont été organisées en 2007, rassemblant près de 400 patient(e)s, grâce à la collaboration d'une trentaine d'hôpitaux.



PhotoAlto : Frédéric Cirou

Les journées bien-être de la Fondation : un programme tout en douceur ... un pur moment de bien-être.

■ Journée familiale à Planckendael

Chaque année, la Fondation propose aux jeunes patients et à leur famille une journée de détente dans le parc animalier de Planckendael. Organisé en collaboration avec l'ASBL Kinderkanker-dag, cet événement est devenu une véritable tradition puisque l'année 2007 a marqué sa 14^e édition. Une occasion unique pour petits et grands d'oublier, l'espace d'une journée, un quotidien rythmé par la maladie et les traitements.

■ Camp enfants

Voici bientôt 20 ans que la Fondation offre chaque année une semaine de vacances au grand air à une quarantaine d'enfants et d'adolescents en traitement, issus de quatre hôpitaux différents. Cette semaine de détente qui permet à ces jeunes de quitter l'hôpital en toute sécurité,

grâce à une infrastructure et des soins adaptés, représente un véritable ballon d'oxygène, pour eux comme pour leur famille. En 2007, le camp s'est déroulé à Spa.



Le soleil était au rendez-vous de l'édition 2007 de la journée familiale à Planckendael !

■ Yello

Yello est un projet de la Fondation dans le cadre duquel une trentaine de volontaires accompagnent et distraient des jeunes (entre 13 et 30 ans) atteints d'un cancer, au sein de trois institutions hospitalières bruxelloises : l'Institut Jules Bordet, l'Hôpital Erasme et les Cliniques universitaires Saint-Luc. L'objectif est de rendre leur séjour à l'hôpital moins pénible. Yello propose par exemple des activités comme des bricolages ou des jeux de société. Son équipe enthousiaste et dynamique suggère également des posters, lampes ou couvre-lits amusants pour décorer les chambres. Et bien d'autres distractions encore !

Accompagner la fin de vie

La fin de vie et les soins palliatifs restent le lot de nombreux malades atteints d'un cancer. L'organisation des soins palliatifs en Belgique est réalisée par les pouvoirs publics. La Fondation n'est pas un acteur de terrain à ce niveau. Ce rôle est assuré par les plates-formes et équipes de soins palliatifs qui nous demandent régulièrement notre aide pour leur permettre de développer de nouvelles initiatives ou pour pallier leur insuffisance de financement.

Une aide structurelle est également apportée à l'Association Continuing Care (www.continuingcare.be) ainsi qu'à l'Association pluraliste des soins palliatifs de Bruxelles-Capitale (www.palliatifs.be) qui sont gratuitement hébergées dans nos locaux bruxellois.

Après les traitements

Contre les effets du cancer, bouger pour se sentir mieux



La Fondation a développé un programme d'activités physiques pour patients atteints de can-

cer, après l'arrêt des traitements. Il se présente sous le nom de **Rekanto** en Flandre et Bruxelles néerlandophone et de **RaViva** en Wallonie et Bruxelles francophone. Le principal but poursuivi est de combattre la fatigue.

Bouger pour combattre la fatigue

La plainte la plus fréquente chez les personnes atteintes de cancer est une fatigue intense. Cette fatigue a généralement des causes multiples, directement liées à la maladie et aux traitements.

Jusqu'il y a peu, face à une personne qui se plaignait de fatigue intense, on proposait généralement du repos, ce qui induisait une perte d'énergie encore plus importante. Celle-ci venait s'ajouter à la fonte musculaire consécutive aux traitements de chimiothérapie. Au lieu d'enrayer la fatigue, on l'accentuait.



Une activité physique adaptée améliore progressivement la condition physique, élément indispensable à une vie de meilleure qualité.

Différentes études démontrent que l'activité physique est l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre cette fatigue. Une activité physique adaptée améliore en effet progressivement la condition physique, élément indispensable à une vie de meilleure qualité.

Voilà pourquoi la Fondation a lancé son programme d'activités physiques pour patients atteints de cancer, accessible après l'arrêt des traitements et disponible partout en Belgique. Il a été conçu par et sous la supervision d'un comité d'experts composé de spécialistes en oncologie, en médecine de réhabilitation et du domaine sportif. L'originalité de ce programme réside dans l'adaptation des activités proposées au cas particulier de chaque participant. Ce qui est essentiel puisque chaque personne est unique et qu'un cancer n'est pas l'autre. Les moniteurs professionnels et les «coachs» bénévoles reçoivent ainsi une formation leur permettant de prendre en compte les

besoins et les possibilités spécifiques de chaque participant.

L'objectif est d'acquérir une condition physique suffisante pour permettre ensuite la reprise optimale d'activités dans les clubs



sportifs classiques ou tout simplement dans la vie quotidienne.



RaViva, c'est un vaste choix d'activités multiples et variées qui aide les patients à combattre la fatigue consécutive aux traitements.

Un vaste choix d'activités

Les activités proposées sont multiples et variées : aquagym, jogging, activités omnisports, gymnastique, marche, tai-chi, yoga, vélo, etc. Le médecin traitant doit cependant marquer son accord avant que le patient ne prenne part aux activités.

Une présence partout en Belgique

La Fondation mène ses actions sur les plans local et national. Elle organise son travail en fonction des besoins et des habitudes des patients et de leurs proches, compte tenu de la région dans laquelle ils vivent.

Au cœur des régions de Belgique, les coordinateurs régionaux sont les ambassadeurs de la Fondation. Acteurs de terrain, ils assurent la présence de la Fondation sur le plan régional. Ils coordonnent et organisent localement les services destinés aux patients et à leur entourage (groupes d'entraide, activités RaViva/Rekanto, contacts avec les hôpitaux, formation des professionnels, stands d'information, etc.). Ils relaient en outre les remarques ou les manques constatés, aussi bien par le réseau professionnel que par le grand public. Ils sont

également des interlocuteurs de choix pour les patients et leur famille, tentant au mieux de répondre à leurs besoins, que ce soit dans le cadre des activités organisées par la Fondation ou par d'autres organismes. C'est ainsi que la Fondation peut répondre le plus efficacement possible aux attentes des patients atteints de cancer et de leurs proches.



Au cœur des régions de Belgique, les coordinateurs régionaux sont les ambassadeurs de la Fondation.



Le réseau des soins de santé (hôpitaux, services de soins à domicile, associations de patients, mutuelles, etc.) est le partenaire privilégié des coordinateurs régionaux. Ces derniers sont également amenés à établir des contacts communaux, politiques, provinciaux et associatifs (écoles, centres sportifs, etc.), dans le cadre de l'organisation d'activités diverses.

Le credo des directeurs :

les actions d'aujourd'hui, la dynamique de demain



Révéler les besoins, préparer les solutions

Dans un domaine aussi vaste que celui de la lutte contre les cancers, la Fondation a deux priorités : ne pas faire double emploi et passer la main dès que des solutions structurelles sont mises en place, pour mieux se recentrer sur les domaines non encore pris en charge. Notre travail est donc d'être à l'écoute des besoins, d'imaginer des solutions, de les réaliser ou de les financer, de démontrer leur utilité et de les faire entrer, dès que possible, dans les cadres et structures légales existants. Travail de proximité, d'analyse, de lobbying, où la rigueur doit faire bon ménage avec l'imagination.

De la sorte, la Fondation entend accélérer la traduction dans les faits des progrès de la cancérologie, pour que la meilleure prise en charge possible soit accessible à l'ensemble des malades concernés.



Les fonds publics consacrés à la recherche cancérologique restent largement insuffisants et notre Fondation continuera plus que jamais à soutenir financièrement ce secteur d'activité primordial.



Un rôle pionnier reconnu dans les faits

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le gouvernement vient de rendre publiques 32 mesures qui composent le tout nouveau « Plan national Cancer ».

La Fondation a été associée à plusieurs tables rondes préparatoires de ce Plan national.

Il s'agit d'un projet ambitieux et de longue

haleine, mais qui est réellement une priorité majeure de santé publique dans notre pays.

Parmi les mesures importantes annoncées, on retrouve une série de domaines qui sont au cœur des actions de la Fondation contre le

Cancer : banques de tumeurs, Registre du Cancer, consultation de médecine préventive, sevrage tabagique, projet Hadronthérapie, encadrement psychologique des patients, etc. Autant d'initiatives prises ou financées par la Fondation depuis parfois plusieurs années, dans l'espoir d'une reprise ultérieure par les pouvoirs publics. Le Plan national Cancer transforme cet espoir en réalité et nous

permet de dire, à tout le moins pour ces aspects-là : «mission accomplie» !

Le Plan national Cancer, tel qu'il existe aujourd'hui, n'en est qu'à son tout début. Les mesures annoncées doivent encore être mises en œuvre et il va de soi que notre Fondation suivra leur réalisation avec une attention toute particulière. Par ailleurs, tous les problèmes liés aux cancers n'en seront pas résolus pour autant.

Les fonds publics consacrés à la recherche cancérologique restent largement insuffisants et notre Fondation continuera plus que jamais à soutenir financièrement ce secteur d'activité primordial.

Dans la population, il persiste beaucoup d'ignorance ou d'idées fausses sur la maladie, ses facteurs de risque, son développement, ses traitements, l'accompagnement des malades, etc. C'est pourquoi la Fondation considère toujours son rôle d'information comme l'une de

ses missions importantes. Elle persistera donc à communiquer dans un langage accessible, en veillant à ce que cette communication atteigne ceux à qui elle est destinée : les malades, leurs proches, certains professionnels de la santé, le grand public, etc. Et pour ce faire, la Fondation poursuivra le développement d'outils de communication adaptés et performants.

L'amélioration de la qualité de vie des personnes malades, des anciens patients et de leurs proches est un autre domaine dans lequel le Plan national Cancer n'apporte que des réponses partielles. La Fondation demeurera un acteur important à ce niveau également.

Et, plus généralement, le Plan national Cancer donne à la Fondation l'occasion de relever d'autres défis et de développer de nouveaux projets. Il serait prématuré d'en faire état dans ce rapport annuel, mais nous vous donnons rendez-vous dans l'édition 2008.



Jettie Van Caenegem
Directeur général



Didier Vander Steichel
Directeur médical et scientifique

Les forces vives de la Fondation contre le Cancer

36



Photo/Alto : Vincent Hazat

La lutte contre le cancer nécessite des ressources considérables, tant sur les plans humain que financier. Ces moyens sont précieux car ils permettent à la Fondation de mener une action toujours plus efficace.

Des collaborateurs engagés

Sur le plan humain, la Fondation peut compter sur la contribution volontaire des membres de son **Conseil d'administration** ainsi que sur celle des experts qui composent ses Conseils scientifiques.

Le rôle du Conseil d'administration est de décider de la stratégie de la Fondation et des grandes lignes de son application. Toutes les décisions y sont prises sur la base d'une volonté commune et guidées par les expertises de l'ensemble des membres qui le composent. Retrouvez-les en page 39.

Les experts des **Conseils scientifiques** veillent quant à eux à la sélection des lauréats dans le cadre des crédits de recherche accordés tous les deux ans par la Fondation.

La Fondation bénéficie par ailleurs de l'aide de **collaborateurs** compétents, entièrement dévoués à la cause qui les occupe. Engagés et enthousiastes, ils permettent à la Fondation de mener à bien ses actions. Découvrez-les en page 41. La Fondation compte aussi des conseillers indépendants parmi ses collaborateurs, principalement pour assurer les services proposés dans le cadre du Cancerphone et de la Ligne Tabac-Stop.



La Fondation bénéficie également du soutien de nombreux volontaires dont l'implication est essentielle.



Notre fondation d'utilité publique reçoit également le soutien de nombreux **volontaires** dont l'implication est essentielle.

Pensionnés, actifs ou en attente d'un emploi, ils nous soutiennent dans de nombreux domaines, en fonction des besoins, de leurs capacités, de leur disponibilité et de leur envie. Le point commun qui les rallie est l'adhésion à nos missions qui sont de financer la recherche scientifique, de soutenir les patients et leur famille et de mener des campagnes d'information et de prévention. Nous tenons à souligner leur formidable engagement !

La Fondation contre le Cancer rend hommage à ses nombreux volontaires qui, par leur dévouement, contribuent à la lutte contre le cancer.

La générosité à l'honneur

Sur le plan financier, c'est principalement grâce à la générosité du public que la Fondation est un acteur majeur de la lutte contre le cancer en Belgique.

Les dons

Le public a régulièrement l'occasion de soutenir les actions de la Fondation grâce à l'envoi, plusieurs fois par an, de courriers personnalisés. Ces courriers nous permettent d'informer nos sympathisants des actions que nous menons, des actualités qui rythment la lutte contre le cancer et de les encourager à maintenir le soutien qu'ils veulent bien nous accorder.

Les actions entreprises par la Fondation pour faire appel à la générosité du public sont toujours menées dans le respect des donateurs et de l'éthique. L'affiliation de la Fondation à l'Association pour une Ethique dans la Récolte de Fonds en témoigne (www.vef-aerf.be).

Les legs

Les fonds provenant des legs représentent une part considérable des ressources de la Fondation. Il faut dire que la Fondation, de par son statut d'utilité publique, bénéficie de droits de succession réduits qui s'élèvent encore à 6,6 % pour Bruxelles, 7 % pour la Wallonie et 8,8 % en Flandre. Si ces taux sont relativement restreints, ils demeurent toutefois plus élevés que dans la plupart des pays voisins où ils sont de 0 %.

Grâce aux personnes qui la soutiennent, la Fondation compte poursuivre son effort avec la même détermination et toujours le même espoir : rendre possible un maximum de progrès contre le cancer.

Les partenaires qui nous ont apporté leur soutien en 2007

Asogem N.V.
Bayer Schering Pharma
Beiersdorf
Brantano
Carrefour
Coca-Cola Services N.V.
D'Ieteren Auto
Domaine des Grottes de Han
Earth Explorer
Electro A.V.
Generali Belgium
GlaxoSmithKline
Hallmark
Hasbro Belgium
Inapa
Inwear IC Companys Belgium N.V.
Jetair/Riu
Kettler Benelux B.V.
Lannoo Uitgeverij
Mega Bloks Europe
Nilfisk Advance
Nokia
Paradisio
Pfizer
Proximus
Reader's Digest S.A.
Roularta Books
Roularta Media Group
Samsung
Sanofi Pasteur MSD
Sea Life
Sony Belgium
Vialegis N.V.
Vondelmolen N.V.
VTB-VAB N.V.

Nous leur adressons nos sincères remerciements pour leur générosité !

La Fondation reçoit ponctuellement le soutien d'instances officielles ou gouvernementales, notamment dans le cadre du financement de la Ligne Tabac-Stop ou de la promotion de celle-ci via des spots diffusés à la télévision.

Des actions de soutien (financier ou matériel) sont régulièrement menées par divers partenaires, issus principalement du monde des affaires, qui s'associent ponctuellement ou de façon récurrente, via la Fondation, à la lutte contre le cancer. Leur contribution peut prendre différentes formes : collaboration à notre tombola semestrielle, dons en espèces ou en nature, contribution basée sur les performances commerciales de l'entreprise, etc.



De nombreuses personnes organisent, de part et d'autre du pays, des actions au profit de la Fondation. Il peut s'agir d'une exposition de peinture, d'un spectacle, d'un concert, d'une marche ou d'une course, dont les bénéfices nous sont offerts.

Organes de gestion, Conseils scientifiques et collaborateurs

Les organes de gestion

Conseil d'administration

Professeur Michel Symann, Président
(à partir du 11 avril 2007)
Professeur émérite à l'Université Catholique de Louvain

Professeur Marc Mareel, Président
(à partir du 11 avril 2007)
Professeur émérite à l'Université Gent

Monsieur Léon Dierckx, Trésorier
Ancien membre de comité de direction de banque

Maître Philippe De Page, Secrétaire
Avocat au barreau de Bruxelles, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Docteur Edmond Danthine
(jusqu'au 10 janvier 2007)
Docteur en Médecine, fondateur de la Société Scientifique de Médecine Générale

Monsieur Jacques Deneef
Administrateur de société (secteur de la communication)

Maître Jean-Luc Indekeu
(jusqu'au 10 octobre 2007)
Notaire

Monsieur Pierre Konings
Administrateur de société (secteur bancaire)

Professeur Andreas De Leenheer
Recteur honoraire de l'Université Gent

Docteur Eddy Maes
Chirurgien ophtalmologue, ancien président de CPAS

Baron André Oosterlinck
Recteur honoraire de la Katholieke Universiteit Leuven

Baronne Martine Piccart
Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, chef du Service de Médecine à l'Institut Jules Bordet

Madame Lieve Stappers
(à partir du 7 mars 2007)
Administrateur délégué de l'Association ZEBRA, une organisation qui œuvre pour les jeunes victimes d'accident de la route

Monsieur Frans Uytbroeck
Consultant en communication

Docteur Michel Vanhalewyn
(à partir du 7 février 2007)
Médecin généraliste

Directeur général

JetLex sprl, représentée par sa gérante
Madame Henriette Van Caenegem

Directeur médical et scientifique

Docteur Didier Vander Steichel

Conseils scientifiques

Conseil scientifique « Recherche fondamentale » (au 31 décembre 2007)

Professeur François Sigaux, Président
I.U.H. - Hôpital Saint-Louis, France

Professeur Marc Bracke
Universiteit Gent

Professeur Peter Carmeliet
Katholieke Universiteit Leuven

Professeur Jean-Jacques Cassiman
Katholieke Universiteit Leuven

Professeur Olivier Feron
Université Catholique de Louvain

Professeur Agnès Noel
Université de Liège

Professeur Jacques Piette
Université de Liège

Professeur Kris Thielemans
Vrije Universiteit Brussel

Professeur Benoît Van den Eynde
Université Catholique de Louvain

Professeur Frans Van Roy
Universiteit Gent

Professeur Viggo Van Tendeloo
Universiteit Antwerpen

Professeur Gilbert Vassart
Université Libre de Bruxelles

Conseil scientifique « Recherche clinique et translationnelle » (au 31 décembre 2007)

Professeur David Khayat, Président
Hôpital Pitié-Salpêtrière, France

Professeur Ahmad Awada
Institut Jules Bordet, Université Libre de Bruxelles

Professeur Yves Beguin
Université de Liège

Professeur Zwi Berneman
Universiteit Antwerpen

Monsieur Marc Buyse
International Institute for Drug Development, Bruxelles

Professeur Jacques De Grève
Vrije Universiteit Brussel

Professeur Wilfried De Neve
Universiteit Gent

Professeur Elisabeth de Vries
Universitair Medisch Centrum Groningen, Pays-Bas

Professeur Ivo De Wever
Katholieke Universiteit Leuven

Professeur Vincent Grégoire
Université Catholique de Louvain

Professeur Geneviève Laureys
Universiteit Gent

Professeur Jean-Pascal Machiels
Université Catholique de Louvain

Professeur Eric Van Cutsem
Katholieke Universiteit Leuven

Professeur Thierry Velu
Université Libre de Bruxelles

Collaborateurs



Collaborateurs du Siège central



Collaborateurs régionaux (Bruxelles, Wallonie et Flandre)

Comptes consolidés de la Fondation 2007

Comptes annuels 2007 (en €)

42



Photo/Alto : Laurence Monton

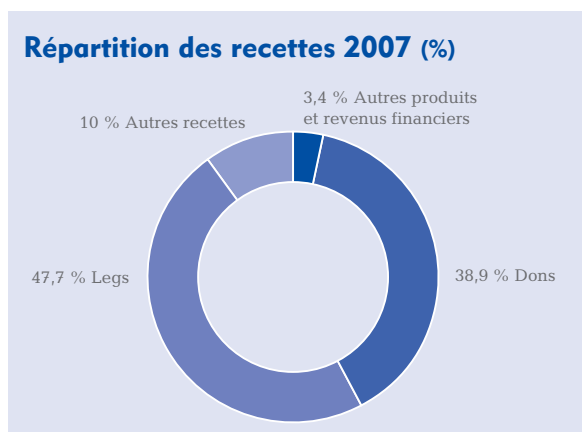
Consolidation opérationnelle au niveau de la Fondation

Dans ce rapport, l'appellation 'Fondation' regroupe l'ensemble des activités et des comptes de la Fondation contre le Cancer, fondation d'utilité publique et de trois ASBL : l'Association Belge contre le Cancer, la Fédération Belge contre le Cancer et l'Œuvre Belge du Cancer.

Comptes de résultats consolidés au 31 décembre 2007

Les recettes

Le total des recettes s'élève à 20 324 846 €, soit une augmentation de 2 615 669 € par rapport à 2006. Les grandes sources de recettes proviennent d'une part de dons représentant 39 % des recettes et, d'autre part, de legs représentant 48 % des recettes.



Les autres recettes proviennent principalement de l'apport de sponsors, des facturations de frais de transport aux patients que nous accompagnons (frais qui leur sont remboursés par leurs mutualités), ainsi que des subsides obtenus du SPF Santé Publique pour la gestion de la Ligne Tabac-Stop.

Les dépenses : affectations

Le total des dépenses de l'exercice 2007 s'élève à 16 388 144 €, soit une augmentation de 671 096 € par rapport à 2006. Les dépenses ont été affectées de la manière suivante :

- L'aide à la recherche atteint un montant de 5 895 818 €. De ce montant :
 - 3 766 667 € sont affectés au plan d'aide à la recherche pour l'appel à projets 2008.
 - 1 000 000 € est affecté au plan suivant et fera l'objet d'un octroi en 2010.
- Les aides sociales atteignent 4 395 074 €. Il s'agit des différentes activités menées directement par la Fondation (co-voiturage vers les centres de traitement, aides financières, Cancerphone, aides psychologiques, soins esthétiques,

organisations d'activités physiques adaptées aux anciens malades, etc.), ainsi que des subsides à divers acteurs sociaux.

- Les frais des actions d'information et d'éducation à la santé atteignent 4 551 148 €. Il s'agit notamment des frais engendrés par la Ligne Tabac-Stop, de campagnes d'information, d'organisation de symposiums, des publications (dépliants, brochures, etc.), etc.
- Les frais de récolte de fonds s'élèvent à 1 027 909 €. Ils comprennent des dépenses directes d'appels de fonds (mailing, campagne télévisuelle).
- Les coûts d'administration générale représentent 355 430 €.
- En outre, une provision pour réduction de valeurs sur des actifs financiers pour 162 765 € a été prise en compte.

Les montants repris ci-dessus comprennent les frais de personnel.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 2007 est de 3 936 702 €.

Ce montant est ajouté au patrimoine de la Fondation.

Principes de calcul de la répartition des dépenses

Les dépenses sont soit affectées entièrement à une activité, soit réparties entre plusieurs activités. Ainsi, une campagne d'information peut comprendre une partie de coûts affectée à l'activité 'information' et une autre à la récolte de fonds, ceci en fonction de leur importance respective. Ce type d'affectation se fait, pour chaque activité, selon des principes de répartition approuvés par le Conseil d'administration et, en toute indépendance, par le cabinet de réviseurs. Ces derniers en contrôlent l'exécution.

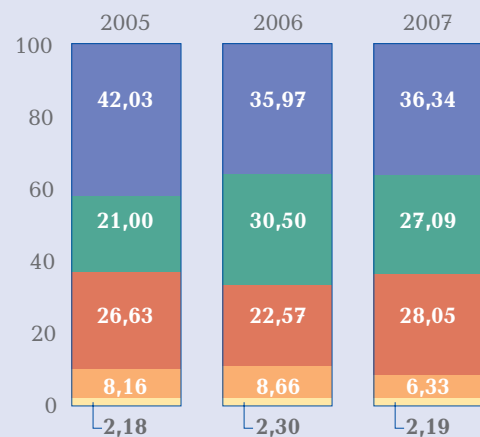
Comptes de produits et charges consolidés au 31 décembre 2006 vs. 2007 (en €)

RECETTES	2006	2007	DEPENSES	2006	2007
DONS ET RECETTES			AFFECTATIONS (par destination)		
Dons	7 403 229	7 914 102	Aide à la recherche	5 654 037	5 895 818
Legs	7 375 911	9 685 930	Aides sociales	4 794 342	4 395 074
Autres	1 118 078	2 031 804	Information - Education à la santé	3 548 287	4 551 148
Sous-total dons et recettes	15 897 218	19 631 836	Frais de collecte	1 362 030	1 027 909
AUTRES REVENUS			Frais d'administration générale	361 772	355 430
Autres produits	35 140	2 304	TOTAL DES AFFECTATIONS	15 720 468	16 225 379
Produits financiers	1 776 819	690 706	Provision pour réduction de valeur d'immobilisations financières	(3 420)	162 765
Sous-total autres revenus	1 811 959	693 010	TOTAL DES CHARGES	15 717 048	16 388 144
TOTAL DES RECETTES	17 709 177	20 324 846	Résultat reporté au patrimoine	1 992 129	3 936 702
			TOTAL DES CHARGES	17 709 177	20 324 846

Affectation des dépenses (%)

- Aide à la recherche
- Aides sociales
- Information, éducation à la santé
- Frais de collecte
- Frais d'administration générale

Ce graphique représente la répartition en pourcentage des dépenses affectées aux objectifs et frais de fonctionnement.



Selon le même principe, le temps de travail du personnel et les honoraires des conseillers extérieurs sont affectés, sur base annuelle, à une ou plusieurs activités spécifiques. En 2007, 56 personnes équivalents temps plein représentent un coût de 3 176 851 €. Ce montant se répartit en 2 784 198 € (87,6 %) pour la réalisation de nos objectifs statutaires, 247 289 € (7,8 %) pour l'administration générale et 145 364 € (4,6 %) pour la récolte de fonds.

Bilan consolidé au 31/12/2007

Commentaires des principaux postes du bilan

L'ACTIF

ACTIFS IMMOBILISES

Actifs immobilisés corporels et incorporels

Ce poste inclut essentiellement le bâtiment de la Fondation situé Chaussée de Louvain 479 à 1030 Bruxelles. A noter que la Fondation héberge gracieusement d'autres associations actives dans

la lutte contre le cancer. Le bâtiment, outre les bureaux, comprend plusieurs salles de réunions et de conférences qui sont également gratuitement mises à la disposition de groupes d'entraides, de médecins, de volontaires, d'associations diverses.

Immobilisés détenus en nue-propriété

Ce poste inclut des biens (immeubles et trésoreries) obtenus dans le cadre de successions ou de donations, mais sur lesquels existe un droit d'usufruit. En général, ils ne seront réalisés qu'à l'extinction de l'usufruit.

Placements de trésoreries 'réservés' en couverture des dettes statutaires

Ce poste représente la partie des placements détenus par la Fondation destinée à couvrir les engagements fermes pris en matière d'aide à la recherche et d'aides sociales. En effet, le paiement des engagements d'aides est réparti sur plusieurs années (en général 3 ans). Le montant figurant actuellement à l'actif couvre les engagements en cours, qui se retrouvent au passif sous la rubrique 'Dettes statutaires'. Ce montant constitue une garantie de paiement pour les bénéficiaires des subventions.

ACTIFS CIRCULANTS

Créances diverses et stocks

Les créances représentent des montants encore à encaisser suite à diverses prestations facturées, à du sponsoring à recevoir, etc. Ce poste comprend également une avance de 250 000 € octroyée à la Fondation privée Registre du Cancer et destinée à permettre une accélération de la mise à jour des données sur tous les cas de cancers diagnostiqués en Belgique. Nous y avons également inclus les soldes à recevoir du SPF Santé Publique sur les subsides qui nous ont été octroyés dans le cadre de la gestion de la Ligne Tabac-Stop.

Immobilisés (provenant de successions) à vendre

Ce montant comprend des biens immobiliers (maisons, appartements, terrains) qui ont été légués à la Fondation et qui n'ont pas encore été réalisés au 31 décembre 2007. Ils sont destinés à la vente.

Successions à recevoir

Ce poste correspond au solde encore à recevoir des successions acceptées par le Conseil d'administration ou pour lesquelles un arrêté royal d'autorisation a été obtenu. La prise en compte en comptabilité (revenus et créances) d'une succession se fait en effet lors de l'acceptation de la succession par le Conseil d'administration ou, lorsque requis, lors de la réception de l'autorisation du Service Public Fédéral Justice.

Compte courant Œuvre Belge du Cancer, fondation d'utilité publique en liquidation

Ce poste représente le montant net revenant à la Fondation et provenant essentiellement du produit de la réalisation des successions obtenues par l'Œuvre Belge du Cancer, fondation d'utilité publique en liquidation, et dont le pro-

duit, par convention, est destiné à la Fondation contre le Cancer.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

L'ensemble de la trésorerie de la Fondation atteint 42 077 374 €. Parmi ceux-ci, 19 934 006 € sont bloqués et inscrits en couverture des dettes statutaires afin d'assurer le paiement des engagements des 'crédits à la recherche' et des 'aides sociales' répartis sur plusieurs années (voir commentaires plus haut). La règle établie par le Conseil d'administration en matière de critères de choix des placements est le principe de la gestion 'en bon père de famille'. Les placements se font donc sur base de risques 'faibles' ou 'nuls'.

La valorisation comptable est établie à la valeur d'origine de leur acquisition. Une provision pour réduction de valeurs est actée lorsque, pour certaines actions, la valeur au 31 décembre est inférieure à la valeur d'acquisition. Les plus-values ne sont prises en compte qu'au moment de leur réalisation. Au 31 décembre 2007, la moins-value du portefeuille titres, dont la valeur d'acquisition est de 30 653 861 €, est de 245 082 €. La plus-value, qui n'est pas comptabilisée, représente, au 31 décembre 2007, 1 627 393 €. Le reste des placements est constitué de dépôts en comptes termes.

LE PASSIF

PATRIMOINE

Le patrimoine consolidé de la Fondation atteint, au 31 décembre 2007, un montant de 30 461 836 €, soit une augmentation de 3 936 702 € par rapport à la situation au 31 décembre 2006.

Commentaires à propos du patrimoine.

- Les résultats positifs des dernières années ont permis d'accroître le patrimoine, dans le respect des engagements statutaires.
- Le patrimoine ainsi créé permet d'assurer la pérennité des actions de la Fondation, ce qui constitue un élément fondamental de stabilité et de qualité des services rendus.
- Signalons que de ce montant, 4 408 912 € constituent le patrimoine permanent de la Fondation contre le Cancer, fondation d'utilité publique, qui, selon la loi, ne peut être réduit.

DETTES STATUTAIRES

Aide à la recherche et aides sociales

Ce poste représente les engagements pris par la Fondation en matière d'aide à la recherche et d'aides sociales. Nous distinguons trois aspects.

- Les subsides d'aide à la recherche définitivement accordés à des chercheurs dont les tranches de paiement s'étalent jusqu'en 2009 et qui représentent un solde de 7 744 251 €.
- Les subsides d'aides sociales et autres accordés à des tiers.
- Une rubrique reprenant la provision pour l'aide à la recherche, destinée à couvrir le programme biennal 2008-2010 et dont le montant réservé atteint à ce jour 10 000 000 €. L'attribution de ce montant aux chercheurs sera réalisée en 2008. En outre, un montant de 1 000 000 € a déjà été provisionné pour l'attribution en 2010.

DETTES

Boni sur successions à acter

Ce montant représente des plus-values réalisées au cours de la liquidation de successions. Rappelons que les successions sont valorisées suivant l'actif net (repris des déclarations de successions) au moment du décès du testateur. Des plus-values peuvent être réalisées par rapport à cette valorisation (vente d'un bien immobilier à une valeur supérieure, encaissement d'intérêts, revente de titres d'actions à une valeur supérieure, encaissement d'intérêts, revente de titres d'actions à une valeur supérieure, etc.). La plus-value ne sera définitivement actée en « résultat » que lorsque la succession sera clôturée.

Bilan consolidé au 31 décembre 2006 vs. 2007 (en €)		
ACTIF	2006	2007
ACTIFS IMMOBILISES		
Immobilisés corporels et incorporels	1 781 100	1 582 829
Immobilisés détenus en nue-propriété	674 466	749 287
Cautions et garanties déposées	8 093	8 160
Sous-total	2 463 659	2 340 276
Placements de trésoreries réservés (en couverture des dettes statutaires)	19 254 683	19 934 006
Sous-total actifs immobilisés	21 718 342	22 274 282
ACTIFS CIRCULANTS		
Créances diverses et stocks	726 887	874 641
Immobilisés (provenant de successions) à vendre	1 545 248	1 552 912
Créances sur successions à recevoir	4 628 088	4 573 693
Comptes courants OBC FUP en liquidation	789 835	102 018
Placements de trésorerie	13 660 539	19 026 491
Valeurs disponibles	3 494 792	3 116 876
Intérêts sur placements à encaisser	47 794	29 188
Charges à reporter	309 858	393 133
Sous-total actifs circulants	25 203 041	29 668 952
TOTAL ACTIF	46 921 383	51 943 234
Comptes d'ordres	67 142	67 142
PASSIF		
PATRIMOINE		
Patrimoine permanent au 1 ^{er} janvier	4 408 912	4 408 912
Résultats reportés au 1 ^{er} janvier	20 124 093	22 116 222
Résultats reportés de l'exercice	1 992 129	3 936 702
Patrimoine au 31 décembre	26 525 134	30 461 836
DETTES STATUTAIRES		
Aide à la recherche	12 126 985	7 744 251
Aides sociales	615 218	1 201 551
Autres subsides		37 500
Sous-total dettes statutaires	12 742 203	8 983 302
Provision pour dettes statutaires futures	6 233 333	11 000 000
Sous-total des dettes et provisions statutaires	18 975 536	19 983 302
DETTES		
Fournisseurs	540 708	396 294
Dettes fiscales, sociales et salariales	434 466	543 854
Autres dettes	23 381	17 940
Charges à imputer et produits à reporter	72 580	470 693
Bonis à acter sur successions	349 578	69 315
Sous-total des dettes à un an au plus	1 420 713	1 498 096
TOTAL PASSIF	46 921 383	51 943 234
Comptes d'ordres	67 142	67 142

FONDATION CONTRE LE CANCER FUP
RAPPORT DU COMMISSAIRE
SUR LES COMPTES CONSOLIDES CLOTURES LE 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la FONDATION CONTRE LE CANCER FUP (la « fondation »), qui intègre les ASBL Fédération Belge contre le Cancer, Association Belge contre le Cancer et Oeuvre Belge du Cancer (conjointement le « groupe »), pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2007, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan consolidé s'élève à 51.943 (000) EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par un excédent des recettes sur les dépenses de l'exercice de 3.937 (000) EUR. Nous avons également procédé à la vérification du rapport annuel.

Les comptes consolidés résultent de l'addition après élimination des soldes réciproques des actifs, passifs, recettes et dépenses de la Fondation Contre le Cancer FUP et des ASBL Fédération Belge contre le Cancer, Association Belge contre le Cancer et Oeuvre Belge du Cancer au 31 décembre 2007.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en oeuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la fondation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la fondation les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2007 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport annuel sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés.

- Le rapport annuel sur les comptes consolidés concorde avec les comptes consolidés. Nous pouvons confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 7 mai 2008

Le commissaire



DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SA s.f.d. SCRL
Représentée par Michel Denayer

Informations utiles relatives à la Fondation contre le Cancer

Historique

La Fondation contre le Cancer est l'héritière d'une tradition et d'une expérience de plus de 80 ans de lutte contre la maladie dans notre pays. Elle rassemble, sous un dénominateur commun, de grandes associations qui s'étaient créées au fil du temps, portant des noms aussi différents que « ligue », « œuvre », « association » et « fédération », ce qui provoquait une certaine confusion. Avec la création de la Fondation, plus aucune équivoque n'est possible : il n'existe désormais qu'une seule organisation nationale de lutte contre le cancer en Belgique : la Fondation contre le Cancer, reconnue d'utilité publique par arrêté royal le 13 décembre 2004.

Entités liées

Association Belge contre le Cancer, ASBL, Chaussée de Louvain 479, B-1030 Bruxelles • numéro d'identification : 10193/83 • numéro national : 424778440 • date de constitution : 16/09/1983.

Œuvre Belge du Cancer, ASBL, Chaussée de Louvain 479, B-1030 Bruxelles • numéro d'identification : 2082/96 • numéro national : 457127049 • date de constitution : 4/09/1995.

Œuvre Belge du Cancer, fondation d'utilité publique en liquidation, Rue Royale 217, B-1210 Bruxelles • numéro d'identification :

2625/50 • numéro national : 410388489 • date de constitution : 12/09/1950 (AR).

Fédération Belge contre le Cancer, ASBL, Chaussée de Louvain 479, B-1030 Bruxelles • numéro national : 465910695 • date de constitution : 20/01/1999.

Numéro d'entreprise : 0873 268 432

Agrément fiscal

Pour l'année 2007, les attestations ont été délivrées par la Fédération Belge contre le Cancer (membre fondateur de la Fondation contre le Cancer).

Tombolas

La Fondation contre le Cancer dispose de l'autorisation, donnée par le Service Public Fédéral Intérieur (Arrêté royal du 21 mars 2007), de réaliser des tombolas (n° III/42/CD.585.13-405).



Avec la création de la Fondation, plus aucune équivoque n'est possible : il n'existe désormais qu'une seule organisation nationale de lutte contre le cancer en Belgique : la Fondation contre le Cancer.



« Membership » sur le plan international

La Fondation définit ses principales actions en tenant compte des priorités stratégiques européennes.

Afin de situer ses actions plus directement et efficacement dans le concert européen, la Fondation est membre de **l'Association of European Cancer Leagues** (ECL), ASBL. Ainsi, en symbiose avec ses collègues européens et à l'écoute des institutions européennes, la Fondation

participe, met en œuvre et promeut la politique de santé publique et d'éventuelles améliorations dans des domaines aussi variés que les cancers d'origine professionnelle, la lutte contre le tabagisme, le financement des registres du cancer, les campagnes de dépistage, ou encore la promotion d'une meilleure formation professionnelle. Tous ces sujets font en effet partie du plan d'action de l'ECL pour les années à venir.

La Fondation est également membre de l'**Union Internationale contre le Cancer (UICC)**.

« **Membership** » sur le plan national

Sur le plan national, la Fondation contre le Cancer est membre de l'**Association pour une Ethique dans la Récolte de Fonds**, ASBL (AERF), créée en 1996, et du **Réseau Belge des Fondations**, ASBL, créé en 2005.

Relations avec l'industrie pharmaceutique

La Fondation contre le Cancer a adopté des règles de conduite strictes concernant les relations avec l'industrie pharmaceutique. Vous en trouverez un résumé ci-dessous (le texte intégral peut être consulté sur notre site Internet www.cancer.be).

La collaboration avec l'industrie pharmaceutique est notamment admise sous les conditions suivantes :

- ne pas comprendre ou appuyer la promotion d'un produit ou d'un médicament en particulier ;
- n'accorder aucune exclusivité ;
- laisser l'entière liberté d'action à la Fondation.

Un sponsoring ne peut en aucun cas dépasser 5 % du budget de la Fondation, ni être structurel.

Ces principes sont en conformité avec les recommandations du code éthique de l'AERF, Association pour une Ethique dans la Récolte de Fonds, et de l'ECL, Association of European Cancer Leagues, dont la Fondation est membre.

Si le total de vos dons atteint 30 € ou plus en 2008, une attestation fiscale vous sera délivrée par la Fédération Belge contre le Cancer, ASBL.
Celle-ci vous parviendra dans le courant du premier semestre 2009.

© Fondation contre le Cancer, 0873 268 432, juin 2008

Coordination : Betty De Lanoeye, Fabienne Gérard

Rédaction : Roland Carette, Françoise Claessens, Jacques Deneef, Suzanne Gabriëls, Fabienne Gérard, Patricia Servais, Professeur Michel Symann, Hélène Termonia, Jettie Van Caenegem, Docteur Didier Vander Steichel

Traduction : Sandra Gyles, Marc Steens, Philippe Van der Avoort

Editeur responsable : Henriette Van Caenegem, Chaussée de Louvain 479, 1030 Bruxelles

Chaussée de Louvain 479
1030 Bruxelles
Tél. +32 2 736 99 99
Fax +32 2 734 92 50
commu@cancer.be
www.cancer.be
000-0000089-89
IBAN : BE45 0000 0000 8989
BIC : BPOTBEB1



Fondation
contre le Cancer

Fondation d'utilité publique